

# Fonds de dotation

# PLANTONS POUR L'AVENIR



*RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019*

# SOMMAIRE



**RAPPORT MORAL .....3**

**PRÉAMBULE .....4**

**LES FAITS MARQUANTS .....5**

**LES CHIFFRES CLÉS .....6**

**LE FONCTIONNEMENT DU FONDS .....7**

Le Conseil d'Administration

Le Comité Technique

Les partenaires

**LES MÉCÈNES .....9**

**LES PROGRAMMES .....10**

Programme **PLANTER**

Programme **SENSIBILISER ET FORMER**

Programme **INNOVER**

**LES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION .....16**

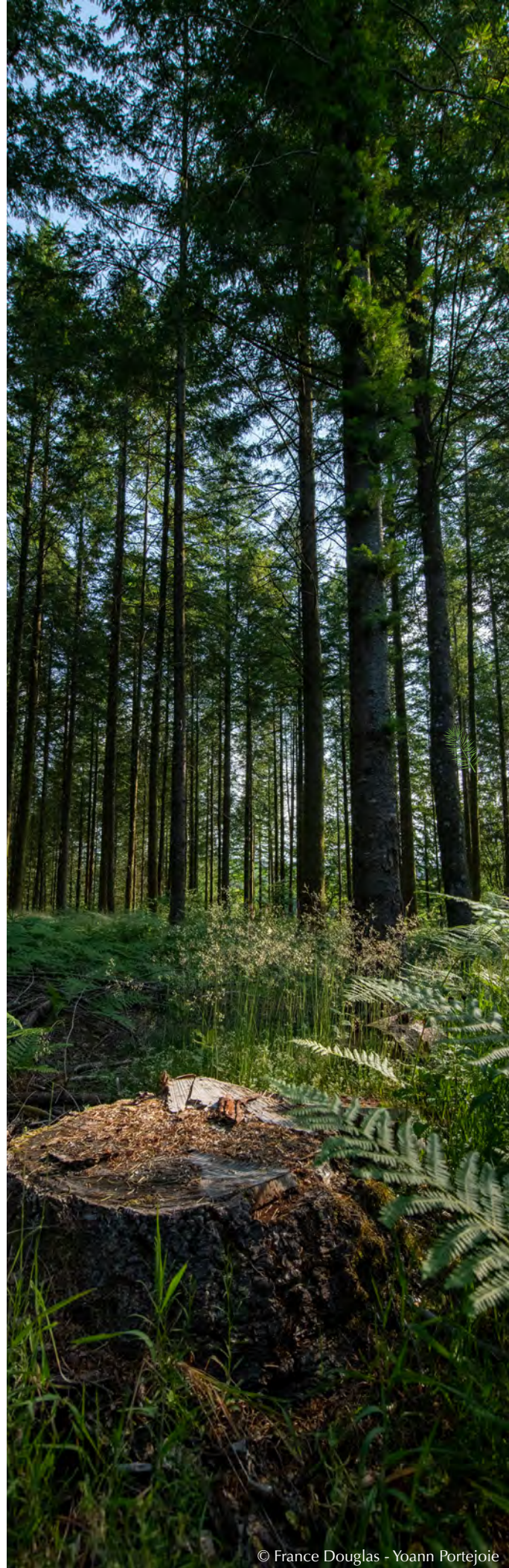
Le Comité des mécènes

Les salons et colloques

**LES SUPPORTS DE COMMUNICATION.....18**

Les publications

**RAPPORT FINANCIER .....20**



© France Douglas - Yoann Portejoie



Les évènements de l'année 2019 et la crise sanitaire et économique de ce début d'année, nous placent aujourd'hui dans une situation tout à fait exceptionnelle, dans laquelle **la pertinence des missions de Plantons pour l'avenir prend d'autant plus de sens.**

Nos actions participent en effet déjà à construire la société du « monde d'après », grâce à nos mécènes qui mettent leurs performances économiques au service de l'intérêt général. Car c'est bien en accompagnant les propriétaires forestiers dans la gestion et le reboisement de leurs forêts que **nous favoriserons la relance et le développement d'une économie décarbonée et que nous contribuerons collectivement et efficacement à la sobriété carbone.**

Dans ce contexte très particulier, qui pourrait nous amener parfois à douter de nos actions, sachez que la filière forêt-bois a été déclarée stratégique par les pouvoirs publics. Nous pouvons donc être fiers de participer à son développement, en renforçant la dynamique de renouvellement des forêts françaises.

**Ayons confiance en l'avenir et plus que jamais mettons la solidarité au service de la réalisation de nos 5 objectifs, qui répondent pleinement à l'urgence d'une relance fondatrice :**

- Planter - replanter : solution contre le réchauffement climatique, nos forêts en sont hélas parfois, les victimes. Les méga-feux d'Australie ou la prolifération des scolytes et de la chalarose en France, nous rappellent l'urgence à soutenir des opérations de (re)boisements, tout particulièrement sur des parcelles malvenantes ou sinistrées ;
- Encourager une gestion durable des forêts : car ce sont les forêts saines et productives, favorisant un juste équilibre entre production, biodiversité et respect des usagers, associées à une économie forestière prospère, qui contribuent le plus à l'optimisation du cycle du carbone ;
- Soutenir une filière économique et sociale, maillon essentiel de la vie de notre pays, qui participe à la chaîne logistique alimentaire et industrielle (emballage, palette...),

qui fournit des articles indispensables à la santé publique (papiers d'hygiène et papiers spéciaux...), et qui contribue à la sécurité énergétique nationale (chaleur et électricité verte...), le tout en favorisant l'emploi non délocalisable en milieu rural ;

- Mobiliser l'opinion : pour une prise de conscience de toutes les générations sur le rôle primordial de la forêt et l'importance de bien gérer et exploiter ce patrimoine d'exception, à même de participer à la lutte contre le changement climatique et indispensable pour approvisionner l'industrie locale, moteur d'une bio-économie au cœur des territoires ;

- Favoriser l'innovation : parce que la plantation permet d'accroître les capacités adaptatives de nos forêts au changement climatique et de répondre à l'augmentation de la demande en bois, il faut soutenir le développement de techniques et de pratiques de gestion forestière innovantes, adaptées aux challenges environnementaux de demain.

Cette année, les dons de nos mécènes nous ont permis de répondre à **67 nouveaux projets de reboisement de forêts dégradées, sur 444 hectares**, partout en France. C'est une **progression de près de 30 %** en un an, qui correspond de manière prégnante à l'accélération des besoins de renouvellement et d'adaptation de nos forêts au changement climatique.

Durant l'année 2019, **la reconnaissance professionnelle** de notre fonds s'est par ailleurs concrétisée par l'entrée au Conseil d'Administration du Conseil National du Peuplier et par le développement d'un nouveau partenariat avec l'interprofession Fibois Bourgogne-Franche-Comté.

Cette **mutualisation d'objectifs et de moyens avec les organisations professionnelles de la filière bois permet d'amplifier et d'améliorer l'efficacité du mécénat pour nos forêts.**

Enfin, **la confiance dans notre fonds se confirme et nos mécènes en témoignent** par leur fidélité, ainsi que par les nombreuses communications et les événements dans lesquels ils associent Plantons pour l'avenir.

J'adresse aujourd'hui **un grand merci à toutes ces entreprises** qui, à travers leur mécénat, donnent une nouvelle dimension à leur mission économique et nous permettent de poursuivre notre développement. Elles ont toutes les raisons d'en être fières, car leur engagement ne procède pas d'un réflexe marchand, ni d'un achat d'une conscience ou d'une image pouvant s'apparenter à du « greenwashing », mais bien d'une démarche responsable et solidaire.

Un **grand merci également aux jeunes générations**, qui à l'exemple des collégiens de Don Bosco, en Isère, se sont mobilisés pour contribuer à nos missions d'intérêt général.

Enfin, **un grand bravo aux propriétaires sylviculteurs et aux conseillers forestiers qui les accompagnent**. Malgré toutes les incertitudes, ils investissent sur le long terme pour que nos forêts participent à la construction de notre avenir.

Prenez soin de vous, mes chers amis, prenez soin des vôtres, prenez soin des autres et Plantons encore pour l'avenir !

Très amicalement,  
Henri de Cerval, Président



## PRÉAMBULE



Le Fonds de dotation PLANTONS POUR L'AVENIR a pour objet de « soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel (protection de l'air, de l'eau, des sols, de la faune et de la flore...), intervenant en particulier par le reboisement dans le cadre d'une gestion durable ». Sa création a été publiée au Journal Officiel le 20 septembre 2014.

Le cinquième exercice du Fonds correspond à l'année civile 2019, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.



## 444 HECTARES DE REBOISEMENT ACCOMPAGNÉS GRÂCE À NOS MÉCÈNES

À l'occasion des trois Conseils d'Administration de l'année 2019, 67 projets de reboisement ont été financés dans le cadre des appels à projets nationaux et territoriaux du programme Planter.

## LE CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER ENTRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Association de soutien et de promotion de la filière populicole en France, le CNP, représentée par son Président Gabriel Chazallon, renforce ainsi son rôle en faveur de la plantation de peupliers en France, en entrant au Conseil d'Administration de Plantons pour l'avenir.

## PLANTONS POUR L'AVENIR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRANCE DOUGLAS

Le 27 juin dernier, Plantons pour l'avenir a présenté aux adhérents de FRANCE DOUGLAS, l'ensemble de ses actions et en particulier celles qui participent au reboisement de cet arbre « de tous les possibles ».

## UNE COLLECTE DE DONS PAR DES COLLÉGIENS

À l'occasion de leur défi sportif qui a eu lieu le 14 octobre dernier, les collégiens du collège Don Bosco (38) se sont mobilisés pour soutenir le reboisement en France et ont récolté plus de 7 500 €. Un grand merci aux jeunes générations pour leur engagement solidaire en faveur du renouvellement des forêts françaises !

## UN COMITÉ DES MÉCÈNES INNOVANT À LIMOGES

Cette année notre Comité des mécènes s'est déroulé sur 2 jours. Cela a permis de proposer à nos mécènes, non seulement un point complet sur les avancées du Fonds, mais également de meilleurs moments d'échanges et de découverte sur les enjeux de la forêt et de la filière bois, à travers les visites d'une propriété forestière et d'une unité de valorisation du bois.

## RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS INTERPROFESSIONNELLES DE LA FILIÈRE BOIS

Au cours de cette année, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les associations professionnelles qui fédèrent les acteurs économiques de la filière forêt-bois en régions : Fibois Bourgogne-Franche-Comté, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Fibois Occitanie et ProfessionsBois (Normandie). Avec ces organisations, des partenariats pour le déploiement et l'animation de Plantons pour l'avenir en régions sont bien engagés.

# LES CHIFFRES CLÉS



**944 000 €** de dons

en numéraire par 79 entreprises et plus d'une centaine de particuliers



**444 hectares** reboisés

dans le cadre d'une gestion durable



**67 propriétaires forestiers**

accompagnés financièrement et techniquement pour leur travaux de reboisement



**77 700 tonnes de CO<sub>2</sub>**

séquestrées/substituées pour les 40 ans à venir



# LE FONCTIONNEMENT DU FONDS



## *Le Conseil d'Administration*

Le Fonds de dotation est administré par un Conseil d'Administration, comprenant au minimum cinq membres, dont obligatoirement le fondateur du Fonds de dotation, membre de droit du Conseil d'Administration, et au maximum neuf membres. Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions à titre gracieux.

Sa composition au 31 décembre 2019 est la suivante :

- Alliance Forêts Bois, Fondateur, représenté par son Président, Monsieur Henri de CERVAL, Président
- GCF, représenté par Monsieur Cyril LE PICARD, Vice-Président
- Monsieur Philippe FLAMANT, Secrétaire
- Conseil National du Peuplier, représenté par Monsieur Gabriel CHAZALLON, Trésorier
- Monsieur Serge BOUTEILLER, Administrateur
- France Douglas, représenté par son Président, Monsieur Jean-Philippe BAZOT
- Experts Forestiers de France, représenté par Monsieur Sylvestre COUDERT.

### **Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises durant l'exercice 2019 :**

#### **Le 25 avril 2019, avec l'ordre du jour suivant :**

1. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 9 novembre 2018
2. Programme Planter : Sélection des dossiers dans le cadre du dixième appel à projets national et lancement du onzième appel à projets national
3. Programme Sensibiliser et Former
4. Programme Innover
5. Avancement des actions et projets 2019
6. Questions diverses

#### **Le 25 juillet 2019, avec l'ordre du jour suivant :**

1. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 25 avril 2019
2. Gouvernance
3. Sélection des dossiers dans le cadre du onzième appel à projets national et lancement du douzième appel à projets national
4. Programme Sensibiliser et Former
5. Programme Innover
6. Point sur les actions 2019 - 2020
7. Questions diverses

# LE FONCTIONNEMENT DU FONDS (SUITE)

## Le 8 novembre 2019, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 25 juillet 2019
2. Programme Planter : Sélection des dossiers dans le cadre du douzième appel à projets national et lancement d'un treizième appel à projets national
3. Programme Sensibiliser et Former : Journée Internationale des Forêts 2018-2019
4. Programme Innover
5. Avancement des actions et projets 2019 - 2020
6. Plan d'actions 2020
7. Questions diverses

## Le Comité Technique

Dans le cadre du Programme Planter et en particulier des appels à projets nationaux, un Comité Technique, nommé par le Conseil d'Administration, a été créé.

Il est en charge :

- du lancement des appels à projets ;
- de l'élaboration du cahier des charges, du dossier de demande d'aide et du contrat type ;
- de l'analyse et de la sélection des dossiers pour présentation au Conseil d'Administration.

Il est composé, a minima, des personnes suivantes :

- le Président, ou son représentant, membre du Conseil d'Administration ;
- deux personnes qualifiées, dont le FCBA ;
- un responsable opérationnel, coordinateur du Comité.

Le Comité Technique s'est réuni les 11 avril, 19 juillet et 30 octobre 2019, en particulier afin d'étudier les dossiers déposés dans le cadre des 3 appels à projets nationaux clôturés au cours de l'exercice : appels à projets nationaux 10, 11 et 12 et des appels à projets territoriaux FA3R et FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté.

## Les partenaires

Le partenaire principal du Fonds de dotation est son fondateur, Alliance Forêts Bois, qui participe à la gestion courante et la coordination des actions menées par le Fonds.

Le Groupe Coopération Forestière et les coopératives qui le composent se sont également engagés à contribuer à la recherche de mécènes, en particulier via la mise à disposition de locaux, le mécénat de compétences, la diffusion d'information au sein de leurs réseaux...

À noter par ailleurs la participation du FCBA en tant qu'expert au sein du Comité Technique du Fonds.





De nombreuses actions de prospection de donateurs ont été menées depuis la création du Fonds et tout au long de l'exercice.

À souligner en particulier :

- la participation du Fonds à de nombreuses réunions, salons, événements ;
- l'envoi de mailings à de multiples prospects ;
- de nombreuses rencontres « B to B » avec des dirigeants et responsables QSE / RSE / Communication d'entreprises.

## Les mécènes

### 24 nouveaux mécènes en 2019

#### Grands parrains



#### Parrains



#### Partenaires



#### Bienfaiteurs



#### Amis



\* Dons 2019 ou à défaut, moyenne sur 2018-2019

Un grand merci également à tous les dons de particuliers, qui représentent 8 244 € !



## PLANTER



Le programme **PLANTER** permet d'aider des propriétaires forestiers à (re)boiser leurs parcelles dans une impasse technique et/ou économique (incendie, tempête, friche, peuplements improductifs, scolyte etc.).

L'aide apportée sous forme d'une avance remboursable à taux 0 sur 30 ans, permet d'engager les propriétaires forestiers pour qu'ils soient acteurs de leur projet de reboisement. Dans le cadre du programme Planter, les propriétaires doivent adhérer aux labels de gestion durable PEFC et/ou FSC®.

Au cours de l'exercice, le Fonds a financé :

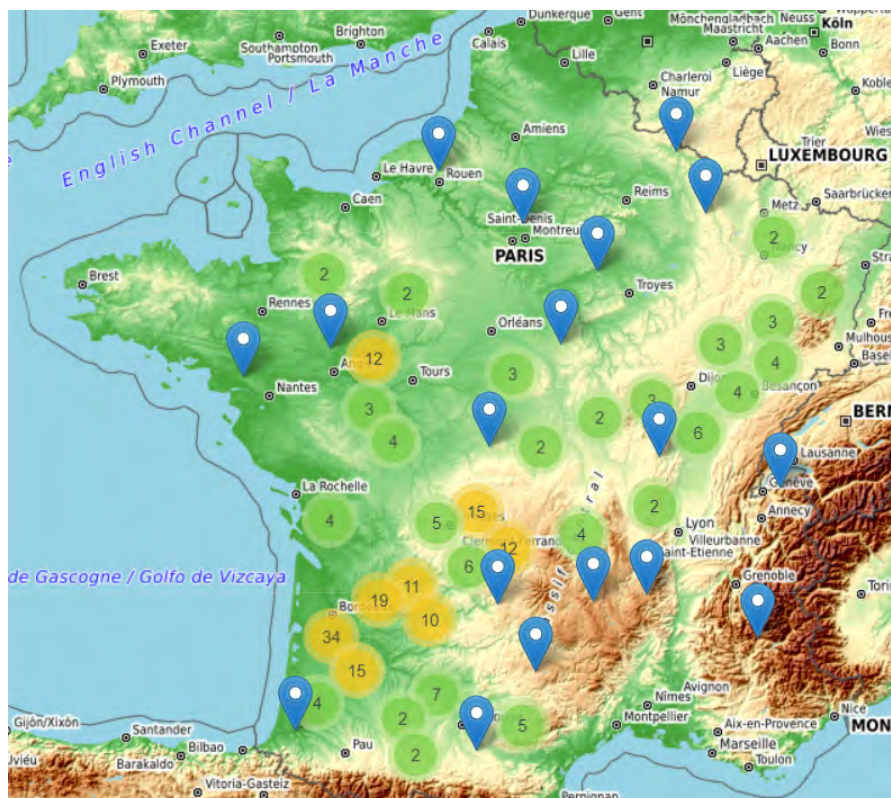
- 17 projets dans le cadre de l'appel à projets national n°10 qui représentent un montant engagé de 226 k€ ;
- 15 projets dans le cadre de l'appel à projets national n°11 qui représentent un montant engagé de 170 k€ ;
- 31 projets dans le cadre de l'appel à projets national n°12 qui représentent un montant engagé de 326 k€ ;
- 1 projet dans le cadre de l'appel à projets territorial FA3R qui représente un montant engagé de 8 k€ ;
- 3 projets dans le cadre de l'appel à projets territorial Bourgogne-Franche-Comté qui représentent un montant engagé de 50 K€ ;
- En complément, 65 k€ ont été provisionnés (date de clôture le 20 mars 2020) dans le cadre de l'appel à projets national n°13.

La liste de ces actions d'intérêt général financées par le Fonds est présentée en Annexe 2.

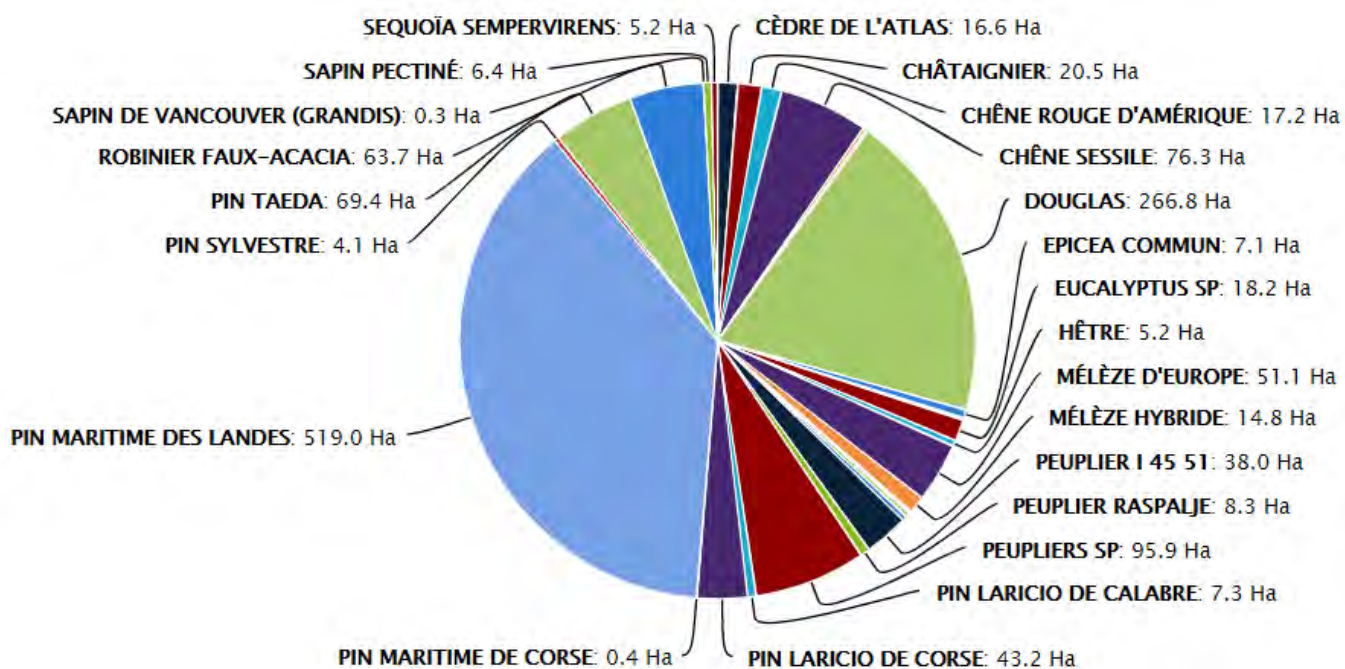
	<i>Nombre de projets financés</i>	<i>Somme engagée</i>	<i>Moyenne financement par projet</i>
AAP National	63	723 113 €	11 731 €
AAP Territorial FA3R	1	8 486 €	
AAP Territorial BFC	3	50 350 €	16 783 €

# LES PROGRAMMES (SUITE)

## Carte des projets soutenus



## Répartition des essences plantées



# LES PROGRAMMES (SUITE)

## Témoignage de M. Fallati, bénéficiaire à CEPET (31), d'une avance de 5 300 €



« Je suis salarié pour un producteur d'électricité renouvelable implanté dans le Sud-Ouest et de formation ingénieur en électricité. Je ne suis donc pas issu du monde forestier mais le côté vivant et écologique de la forêt m'attire. J'ai eu l'opportunité d'acquérir un terrain à proximité de chez moi et je me suis naturellement intéressé aux Peupliers très présents en vallée de Garonne.

Une fois l'entreprise pouvant réaliser les travaux trouvée, j'avais une idée précise de l'investissement à réaliser et je me suis demandé s'il existait des aides. **La prise de contact avec Plantons pour l'avenir a été facile, rapide et de bons conseils.**

**J'ai vite compris l'intérêt d'avoir un document de gestion et d'adhérer à une certification, ainsi que d'être accompagné par des professionnels de la forêt.** Le budget est de 7 000€ HT et Plantons pour l'avenir m'apporte la trésorerie nécessaire à hauteur 75 % des dépenses. Sans Plantons pour l'avenir et ses mécènes qui s'engagent pour le reboisement en France, je n'aurais pas pu financer l'achat et la plantation de ce terrain. Cela m'a même motivé à envisager un autre projet de plantation.

La phase de préparation du terrain s'est déroulée facilement avec le broyage, discage et décompactage en fin d'été dernier. La plantation a été réalisée fin mars, j'ai vu les feuilles sortir au bout de quelques jours seulement. À la suite des travaux, j'ai fait ma première demande d'avance et le traitement de mon dossier par Plantons pour l'avenir a été rapide et très professionnel.

Au début de mes projets forestiers, ma conjointe, ma famille, mes amis et collègues m'ont écouté comme si j'avais une drôle de lubie. **Maintenant, je suis fier de donner le goût de la forêt à mon fils de 4 ans et j'espère qu'il perpétuera le mouvement par la suite.** »



## Témoignage de M. Rabaron, bénéficiaire à SAINT MAGNE (33), d'une avance de 14 900 €



« Mon grand-père devenant âgé, j'ai commencé à aider ma maman à reprendre la gestion du groupement forestier familial réparti sur 5 zones entre Bordeaux et Mont-de-Marsan. Nous avons constaté que certaines parcelles nécessitaient des travaux dépassant les capacités de trésorerie du groupement forestier.

Je connais Plantons pour l'avenir car, en tant que membre de la direction de « Pur Projet », les deux entités partagent les **valeurs communes de l'intérêt général et du mécénat.** Sur mon projet de reboisement, nous avons également partagé nos convictions pour créer un alignement fort entre le besoin de remettre à flot l'exploitation et la nécessité de conservation des écosystèmes forestiers. Nous avons élaboré plusieurs scénarii dont certains avec peuplements mixtes.

Nous avons visité récemment les travaux réalisés à Saint-Magne où les feuillus ont été conservés afin d'encourager la diversité de ce site. **Nous avons été impressionnés par l'efficacité du dispositif** ; les premiers échanges sur le sujet ont eu lieu au printemps 2019, et moins d'un an après, les travaux étaient déjà finis à Saint-Magne. **Sans Plantons pour l'avenir, il est quasiment certain que ces parcelles seraient restées en friche pendant encore plusieurs années.** »



# LES PROGRAMMES (SUITE)

Le programme **SENSIBILISER ET FORMER** permet d'informer et d'éduquer les jeunes sur les enjeux de la reforestation, mais également sur les métiers d'une filière d'avenir. Il permet aussi de transmettre à un public diversifié les valeurs du développement durable, et de former des propriétaires à la gestion durable de leur forêt.

En 2019, dans le cadre du programme **SENSIBILISER ET FORMER**, Plantons pour l'avenir a :

- **Coordonné 5 journées dédiées pour ses mécènes :**



**AIRFRANCE**

Air France  
à Villeneuve Le Comte (77),  
les 23 et 30 janvier



FRANCHE-COMTÉ



Crédit Agricole  
Franche-Comté  
à Mignovillard (39)  
le 18 mars



AQUITAINE

Crédit Agricole  
Aquitaine  
à Bordeaux (33),  
le 6 juin

## SENSIBILISER ET FORMER



**DEMETER**

Demeter  
à Sillas (33),  
le 12 juin



Euroénergie et Seguin  
à Thiers (63),  
le 26 septembre



# LES PROGRAMMES (SUITE)

- Soutenu financièrement la « Journée internationale des forêts », organisée en France par Teragir :



	Nom du projet	Subvention versée
Teragir	Journée Internationale des Forêts	10 000 €

- Participé à l'organisation de quatre journées sur le terrain à l'occasion de la Journée internationale des forêts.

Deux classes de 6<sup>ème</sup> ont suivi un véritable parcours initiatique, au cœur des métiers de la filière forêt-bois, de la transformation du bois à la plantation. Un vrai succès auprès des élèves !

Ce projet avait pour but d'inviter les collégiens à comprendre le lien entre les produits à base de bois et l'environnement naturel qui les entoure : la forêt des Landes.

## Retour sur les 4 journées du programme « La Forêt s'invite à l'Ecole »

**1<sup>ère</sup> journée : visites de deux entreprises majeures de la filière bois,** implantées au cœur du territoire landais : l'usine de fabrication de panneaux contreplaqué du Groupe THEBAULT, basée à Solférino, et l'usine de fabrication de planches, palettes, granulés et électricité du Groupe ARCHIMBAUD, basée à Labouheyre.

**2<sup>ème</sup> journée : découverte du sentier d'interprétation du centre « Graine de Forêt »,** exploration avec un médiateur forêt des différents milieux : forêt de pins, zone humide, forêt de feuillus..., et initiation à la faune et à la flore locales.

**3<sup>ème</sup> journée : découverte d'un chantier d'exploitation** et compréhension des enjeux de la gestion durable de la forêt avec la coopérative Alliance Forêts Bois.

**4<sup>ème</sup> journée** dédiée à la **plantation de pins maritimes** dans une zone qui avait été sinistrée par la tempête de 2009, avec la coopérative Alliance Forêts Bois et PEFC.

Les enfants ont pu retracer leurs journées à travers un film qu'ils ont réalisé, en collaboration avec Plantons pour l'avenir, et qui a été diffusé au cinéma de Labouheyre en présence des entreprises partenaires de ces journées.

En partenariat avec :



# LES PROGRAMMES (SUITE)

## INNOVER



Le programme **INNOVER** permet de soutenir financièrement des recherches pour développer de nouvelles techniques de reboisement et de renouvellement des forêts ; pour adapter la gestion des forêts aux changements climatiques ; pour améliorer la génétique des essences d'avenir, etc.

Sur l'exercice 2019, le Conseil d'Administration de Plantons pour l'avenir a accordé une **subvention de 6 160 € à l'IEFC** (Institut Européen de la Forêt Cultivée), **pour la réalisation des travaux d'entretiens nécessaires sur 4 arboreta du projet REINFFORCE.**

Le projet REINFFORCE : Réseau Infrastructure de recherche pour le suivi et l'adaptation des forêts au changement climatique, est un réseau unique au monde de 38 arboreta pour tester l'adaptation de 38 essences forestières au changement climatique et de 41 sites de démonstration pour tester des gestions sylvicoles adaptatives.

Ce projet a été mis en place en 2012 par 12 partenaires engagés sur 15 ans et sur 4 pays de la façade Atlantique (Portugal, Espagne, France et Royaume-Uni).

Dans ce cadre, Plantons pour l'avenir va financer les travaux de débroussaillage et de dégagement nécessaires, sur les 4 arboreta listés ci-après, sur lesquels sont testés 150 provenances de 38 espèces du réseau REINFFORCE :

- l'arboretum du Vaumadeuc dans les Côtes d'Armor, géré par le CNPF ;
- l'arboretum de Chey dans les Deux-Sèvres, géré par le CNPF ;
- l'arboretum du Domaine des Agreux dans les Landes, géré par l'INRA ;
- l'arboretum du Domaine d'Ognoas dans les Landes, géré par l'INRA.

La mise en œuvre des travaux et leur suivi sont assurés par les gestionnaires des sites.

Retrouvez plus d'informations sur : <http://reinfforce.iefc.net>



# LES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION



Comité des mécènes  
2019

Durant l'année 2019, de nombreuses actions de communication ont été organisées pour promouvoir et développer la structure, auprès des entreprises, du grand public, de l'administration et de la presse.

## Le Comité des mécènes : 17 & 18 octobre 2019

Chaque année, le Comité des mécènes est une occasion particulière pour nos mécènes de se retrouver, d'échanger, mais aussi d'accueillir les nouveaux mécènes de l'année.

Le Comité des mécènes 2019 a été organisé sur deux jours pour pouvoir proposer aux participants un point sur les avancées du Fonds, mais aussi des visites sur le terrain.

La 1<sup>ère</sup> demi-journée était l'occasion de faire un bilan sur les activités du Fonds, ses actions phares, ses perspectives de développement, ainsi que sur les questions et suggestions de tous nos mécènes. Après la présentation réalisée par l'équipe de Plantons pour l'avenir, les discussions se sont poursuivies pendant **le dîner-débat sur le thème « Le mécénat forestier, de bonnes raisons d'en être fier ! »**. Un très bon moment de partage d'idées et d'échanges privilégiés, constructifs et essentiels, qui nous permettent de construire ensemble l'avenir de Plantons !

Lors de la 2<sup>ème</sup> demi-journée, les mécènes ont pu participer à la visite d'une propriété forestière à Moissannes (Haute-Vienne) où Alliance Forêts Bois a expliqué les différents stades de la forêt, de la plantation au peuplement mature, et où FCBA a présenté le programme d'amélioration génétique « Douglas Avenir ».

Et parce qu'il n'y aurait pas de gestion forestière durable de cette forêt sans les acteurs de la transformation, la matinée s'est terminée par la visite de la Scierie du Limousin, mécène de Plantons pour l'avenir, spécialisée dans le sciage de résineux destinés à la fabrication de palettes et équipée d'une unité de cogénération et de fabrication de granulés.

Un grand merci à tous les mécènes présents pour leurs idées et conseils, qui participent activement au développement de Plantons pour l'avenir !



# LES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION (SUITE)



## Les salons et colloques

Au cours de l'année 2019, l'équipe de Plantons pour l'avenir a accompagné ses mécènes sur divers événements. Ces salons et colloques ont permis d'organiser de nombreuses rencontres pour fidéliser nos mécènes et pour susciter de nouveaux engagements. C'est aussi l'occasion pour nos mécènes d'être ambassadeurs de la cause d'intérêt général qu'ils défendent.



**Salon Be Positive**  
à Lyon,  
du 13 au 15 février



**World Impact Summit**  
à Bordeaux,  
le 23 mai



**Forum Bois Construction**  
à Nancy,  
du 3 au 5 avril



**Salon Foire de Paris**  
à Paris,  
du 27 avril au 8 mai



**Rencontre Woodrise**  
à Bordeaux,  
le 7 octobre



**Salon Batimat**  
à Paris,  
le 6 novembre



**Innov'day chez Gutenberg**  
à Levallois-Perret,  
le 17 novembre



**Petit-déjeuner**  
à Paris,  
le 29 novembre,  
organisé par l'UCFF



# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

## Les publications

Plantons pour l'avenir communique sur ses projets et ses actualités au travers de lettres info, de plaquettes, de ses réseaux sociaux, mais aussi grâce à la presse.

### Voici quelques réalisations de 2019 :

#### • La lettre

La lettre info, publiée deux fois par an, est destinée à informer sur les actualités du Fonds : Témoignages de mécènes et de propriétaires, retours sur les événements marquants, résultats des appels à projets et rendez-vous à ne pas manquer !

En 2019, deux lettres d'information ont été envoyées à plus de 300 mécènes et prospects en janvier et septembre.

#### • La plaquette

La plaquette, mise à jour régulièrement, est destinée à présenter le Fonds de dotation, son fonctionnement, ses 3 programmes d'actions, les cercles vertueux du don et de l'avance remboursable. Imprimée à 1 500 exemplaires en 2019, la quasi-totalité des plaquettes a été distribuée au cours des différents événements de l'année.



#### • Les réseaux sociaux

Plantons pour l'avenir est présent sur Facebook et LinkedIn, permettant de tenir informé sa communauté des actualités du Fonds, mais aussi des actualités de la filière forêt-bois, ainsi que de mettre en valeur ses mécènes.



#### Sur Facebook

• 125 publications soit environ 10 publications par mois.

#### Sur LinkedIn

• 113 publications soit environ 10 publications par mois.







## Bilan et compte de résultats

Le bilan et le compte de résultat du Fonds sont joints au présent rapport en Annexe 5.

## Compte d'emploi des ressources

PPLA TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES 2019

EMPLOIS	2019	2018	RESSOURCES	2019	2018
Frais de recherche & Gestion de Fonds (Charges salariales + Outils de com)	118 805 €	104 195 €	Dons des particuliers	8 244 €	9 471 €
Frais de Fonctionnement (Frais de structure + Evènements + CAC)	19 293 €	21 537 €	Dons des Entreprises	863 013 €	922 777 €
Fonds Statutaires (Affectation en dotation)	4 252 €	45 192 €	Autres produits (Produits financiers)	1 940 €	973 €
Dotations aux fonds dédiés (Total Programmes)	782 962 €	753 678 €	Reprise de fonds dédiés	21 900 €	23 337 €
Ressources restant à affecter (Solde disponible)	17 920 €	48 134 €	Report ressources non utilisées (années antérieures) (Ressources restant à affecter N-1)	48 134 €	16 178 €
<b>TOTAUX</b>	<b>943 231 €</b>	<b>972 736 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>943 231 €</b>	<b>972 736 €</b>

Au cours de l'exercice, s'ajoutent à ces dons en numéraire, **72 825,5 € de dons en compétence et en nature**, soit un **total de 944 082,5 € de dons perçus sur l'exercice 2019**.

Les **frais de gestion et de fonctionnement du fonds** s'élèvent en 2019 à 138 098 €, soit **14,64 %** des ressources totales (hors dons en nature et en compétence).

Au cours de l'exercice, le Fonds a fait Appel à la générosité du public au travers de différents moyens : site Internet, diffusion du dépliant avec bulletin de soutien, présences sur des salons.

L'arrêté de la Préfecture, portant autorisation, est joint au présent rapport en Annexe 3.

## Liste des libéralités reçues

Au cours de l'exercice, le Fonds a perçu en numéraire 276 dons, dont 79 d'entreprises et 197 de particuliers, pour un montant total de 871 257 €. Sont précisés en Annexe 4 les montants, modes de paiement, noms et qualités des donateurs, ainsi que la date de chaque don et son affectation.

Le Fonds a également bénéficié de mécénat en nature et en compétences :

- **Mécénat en nature** : de l'imprimerie Laplante, qui a fourni gratuitement des plaquettes et dépliant de communication, pour un montant de 1 945 € et des pépinières Lemonnier qui ont fourni gratuitement des plants forestiers pour les journées de sensibilisation pour un montant de 183 €.

- **Mécénat en compétences** : d'Alliance Forêts Bois, sur des actions de coordination et de promotion du Fonds, de suivi administratif et comptable, ainsi que de développement et de maintenance de la plateforme de gestion dédiée aux projets, pour un montant de 68 748 € ; et de BIOM ATTITUDE, pour le calcul de l'indicateur BIOM des activités de Plantons pour l'avenir, pour un montant de 1 950 €.



# **Annexe 1**

## **Lettres d'information 2019**



# LA LETTRE

## JANVIER 2019

### EDITO

« J'ai le plaisir de vous adresser la 6<sup>ème</sup> Lettre de PLANTONS POUR L'AVENIR, au terme d'une année 2018 spécialement active pour notre fonds de dotation, qui poursuit de façon très dynamique son développement : **déjà plus de 2,5 millions d'euros de mécénat pour planter des arbres et participer, entre autres, à l'atténuation du changement climatique !**

70 entreprises mécènes ; 1,15 millions d'arbres plantés ; 159 projets soutenus partout en France...

Dans cette nouvelle lettre, vous pourrez découvrir :

- le témoignage d'un des propriétaires forestiers ayant bénéficié de l'aide du fonds, qui illustre bien les besoins du terrain et les réponses concrètes et vertueuses apportées par notre initiative.

- un retour sur les temps forts du second semestre 2018, et en particulier sur notre événement de présentation du fonds, à l'Académie d'Agriculture. Le lieu emblématique et les interventions passionnantes de nos invités, ne peuvent que nous – et vous – encourager à poursuivre notre mobilisation !

Quand des scientifiques reconnus nous disent qu'une véritable écologie n'est possible qu'avec l'émergence d'une dynamique nouvelle dans la gestion de nos forêts et qu'il est urgent de reboiser pour qu'elles participent pleinement à l'atténuation du changement climatique et à l'avenir d'une filière stratégique ...

Quand les spécialistes du mécénat en France nous dévoilent les vertus du mécénat pour participer aux grands enjeux sociétaux à venir et son formidable potentiel de développement, en particulier sur les thèmes environnementaux...

Comment ne pas être fiers de notre initiative et vous remercier à nouveau d'être à nos côtés ?

Je vous invite à découvrir toutes nos actualités au fil de cette lettre, et à la relayer autant que possible, afin de susciter de nouveaux engagements.

Je vous souhaite une excellente année 2019, au cours de laquelle...

Plantons ensemble, Plantons en France,  
Plantons pour l'avenir ! »

Henri de Cerval,  
Président



### ZOOM

► **Comité des mécènes, le 25 octobre, accueilli par GT Location à Bordeaux**

Chaque année, ce Comité est une occasion particulière pour favoriser les échanges entre les mécènes et le Fonds, et pour « accueillir » les nouveaux mécènes de l'année.

Nous nous retrouvons ainsi pour faire un point sur l'activité du fonds, ses actions phares, ses perspectives de développement, et nous échangeons autour de vos questions, vos remarques, vos suggestions.

Ce sont des moments privilégiés et essentiels, pour nous permettre de construire, ensemble, l'avenir de Plantons !

Merci à GT Location pour son accueil chaleureux, merci à tous les mécènes présents pour leurs idées et conseils, merci à M. Mano, propriétaire bénéficiaire de l'aide du fonds, pour son témoignage positif et vertueux ! (à retrouver en page 3)

► **Salon All4Pack, le 28 novembre, avec le groupe Archimbaud**

A l'occasion de cet événement, nous avons accueilli, sur le stand Archimbaud, une dizaine d'entreprises venues découvrir l'engagement du groupe pour la gestion durable des forêts, en particulier autour des cercles vertueux de Plantons pour l'avenir.

Au programme : présentation du Fonds par Tancrede Neveu, témoignage de Jean-Pascal Archimbaud, questions et échanges de cartes de visite pour poursuivre les discussions et peut être concrétiser de nouveaux partenariats !



# ON EN PARLE : Soirée de présentation annuelle, à l'Académie d'Agriculture



## ► CONFÉRENCE DE M. FRANÇOIS DEBIESSE, PRÉSIDENT D'ADMICAL

Une occasion de promouvoir **les valeurs et vertus du mécénat** et de les mettre ainsi en perspective de l'engagement des mécènes de Plantons pour l'avenir.

Après avoir rappelé la définition du mécénat : « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités d'intérêt général », **François DEBIESSE a invité les entreprises à assumer pleinement leur rôle sociétal.** Il estime en effet que le modèle libéral actuel ne pourra perdurer que si nous parvenons à un meilleur partage de la richesse. Par conséquent, le besoin de mécénat est plus important que jamais.

Il explique que dans les entreprises, les collaborateurs sont de plus en plus en attente de sens, avec un intérêt plus marqué pour le mécénat et les grandes causes d'intérêt général. Les entreprises engagées dans le mécénat sont ainsi globalement mieux insérées dans la société. Le mécénat s'y inscrit souvent dans une politique de développement durable ou politique RSE, davantage formalisée et valorisée que dans les entreprises non mécènes. **Le mécénat permet par ailleurs de créer du lien entre l'entreprise et son écosystème territorial.**

François Debiesse rappelle en parallèle que les fonds de dotations, lancés en 2008, ont facilité le développement du mécénat en France, car il s'agit d'un véhicule juridique efficace, simple, professionnel et flexible.

Il précise qu'en 2017, seulement 9 % des entreprises françaises étaient mécènes, pour un volume de dons estimé à environ 3,5 milliards d'euros - dont 7 % uniquement dédié à des projets en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

> Le potentiel de progression et les perspectives sont donc très encourageants !

**En conclusion, M. Debiesse rappelle aux mécènes de Plantons pour l'avenir, combien ils peuvent être fiers de leur engagement, et combien il est de leur responsabilité d'essaimer, parmi leurs collaborateurs, leurs partenaires, fournisseurs ou clients, pour promouvoir d'autant plus fort cette belle initiative d'intérêt général, qui participe pleinement à l'atténuation du réchauffement climatique.**



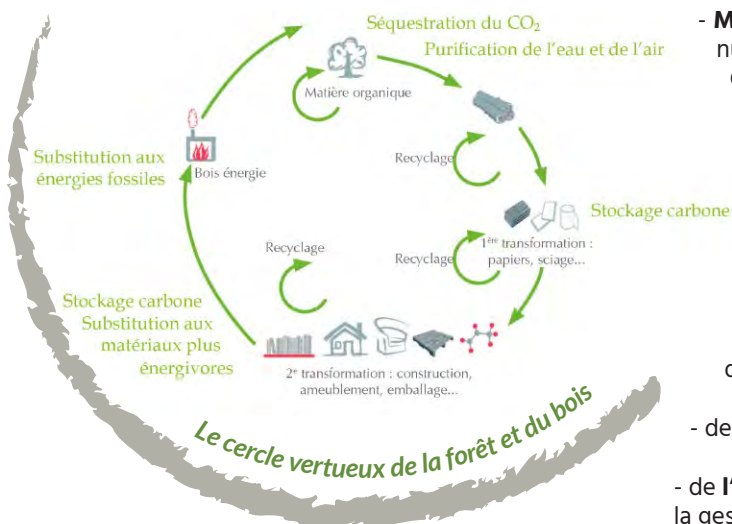
## ► CONFÉRENCE DE M. JEAN-FRANÇOIS DHÔTE, DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'INRA



Jean-François DHÔTE a présenté les résultats d'une étude, commandée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, réalisée par un groupe d'une vingtaine d'experts de l'INRA, de l'IGN, du FCBA, et d'AgroParisTech, visant à évaluer, à l'horizon 2050, **l'effet de divers scénarios sur le potentiel d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> par les forêts et la filière forêt-bois.**

Dans un premier temps, il a été estimé que la forêt et la filière bois permettaient le stockage ou la substitution de 130 Mt CO<sub>2</sub> eq/an, ce qui représente 27 % du volume total de gaz à effet de serre émis en France. Dans ce bilan carbone, les « 3S » de la filière ont été étudiés : Séquestration dans les écosystèmes forestiers (arbres, bois morts et sols), Stockage dans les produits bois et Substitution matériau et énergie. Ces deux derniers ayant retenus une attention particulière, car ils présentent de nombreux avantages, dont le fait que les émissions de CO<sub>2</sub> évitées s'accumulent indéfiniment dans les matériaux et sont non-réversibles – contrairement au stockage en forêt, dont le caractère réversible est en lien avec la vulnérabilité des écosystèmes.

Dans un deuxième temps, l'analyse de 3 scénarios de gestion a permis de définir les **principales conditions d'un positionnement de la filière forêt-bois comme acteur majeur des politiques climatiques et économiques (décarbonation) :**



- **MOBILISER plus de bois** pour contenir l'accumulation de biomasse, diminuer la vulnérabilité des forêts aux différents aléas, éviter les relargages de CO<sub>2</sub> et accroître l'utilité des surfaces forestières pour répondre aux grands enjeux sociaux, environnementaux et économiques du 21<sup>ème</sup> siècle ;
- **REBOISER au moins 50 000 ha/an pendant 10 ans**, pour créer une ressource abondante, adaptée aux marchés émergents, et flexible ;
- **GÉRER durablement les forêts**, en diminuant les risques, en raccourcissant les révolutions et en augmentant la productivité par hectare et par an.

Il s'agit ainsi d'optimiser fortement la gestion forestière et la dynamique de filière, notamment au travers :

- de **l'innovation** sur les usages du bois, de ses fibres et de ses molécules ;
- de **l'éducation** de la société, des médias et des décideurs économiques sur la gestion durable des forêts ;

- de **l'adaptation de la forêt** pour préparer les ressources forestières du futur : la plantation de nouvelles espèces ou variétés, est incontournable pour renouveler la forêt dans un cadre d'évolution rapide du contexte climatique et économique.

**Ces études confortent ainsi l'initiative et les objectifs du Fonds de dotation. Le stockage du carbone dans nos forêts est un levier important mais insuffisant. Il est aussi nécessaire de réduire l'exposition aux risques et de développer la bioéconomie.**

**Alors mobilisons le bois de nos forêts et Plantons pour l'avenir !**

## AUTRES INTERVENANTS DE LA SOIRÉE



Accueil par Patrick Ollivier, Trésorier Perpétuel, Académie d'Agriculture



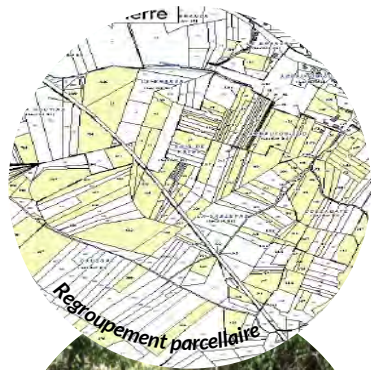
Présentation du Fonds par Henri de Cerval, Président, Cécile Goube et Tancrède Neveu



Témoignage de Yves Degouve, Directeur Europe de l'Ouest, La Palette Rouge



Témoignage de Alexandre Portier, Directeur Général, Euro Energies, Groupe Poujoulat

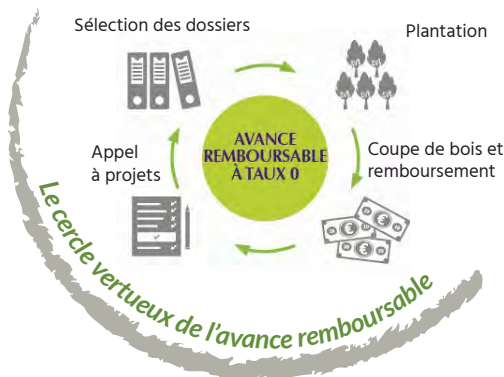


### ► Témoignage de Monsieur MANO, bénéficiaire de l'aide du Fonds pour son projet de reboisement

“ Ma propriété est issue d'un parcellaire agricole familial, d'une soixantaine d'hectares dispersés sur la commune de Mios en Gironde. Mon père n'étant pas agriculteur, il avait commencé dans les années 60 un premier travail de regroupement parcellaire et de boisement. J'ai poursuivi cet effort pendant plus de 30 ans, en échangeant ou en achetant parfois des parcelles voisines et en les boisant... Désormais, la propriété est mieux structurée et fait une centaine d'hectares. Elle est dotée d'un document de gestion durable qui fixe les objectifs de gestion, notamment les coupes et travaux sylvicoles.

Constituée essentiellement de peuplements jeunes, la propriété ne procure pas encore de revenus suffisants pour poursuivre les efforts de reboisement. Aussi, j'ai sollicité une avance remboursable à Plantons pour l'avenir, pour m'aider à financer le boisement d'une dizaine d'hectares de friche.

Conscient de ma responsabilité, je souhaite témoigner de ma gratitude devant les mécènes du Fonds. Je suis **fier d'être sylviculteur, déterminé à assurer la réussite et la croissance de mes plantations.** Je me sens **pleinement acteur du cercle vertueux de Plantons pour l'avenir, acteur de futures opportunités de reboiser, grâce à mes remboursements qui seront disponibles pour de nouveaux projets.** ”



*L'aide accordée au propriétaire forestier est une avance remboursable...*

*...réutilisée, au fil des remboursements, pour accompagner d'autres projets de (re)boisement.*

## ACTUS : RÉSULTATS DU 9<sup>ème</sup> APPEL À PROJETS NATIONAL

Le Conseil d'Administration, réuni le 9 novembre, a validé 20 nouveaux dossiers de reboisement. Ce qui porte à **159 le nombre de projets de reboisement** soutenus, représentant près de **950 hectares de boisements ou reboisements partout en France** et plus de **1 150 000 arbres plantés !**

Alors qu'une dizaine de demandes supplémentaires sont déjà en cours de dépôt sur la plateforme dédiée, un **10<sup>ème</sup> appel à projets national** est ouvert jusqu'au 29 mars 2019.

# AGENDA : LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !


## ► Les salons et colloques à venir...

- Salon Bois énergie, Rennes, 30 et 31 janvier 

- Colloque du SER, Paris, 6 et 7 février 

- Salon Be Positive, Lyon, du 13 au 15 février 

- Colloque à Paris, 19 mars,  
« La plantation forestière : avancées récentes de la R&D »

- Forum Bois-Construction, Epinal et Nancy, 3 au 5 avril 

Plantons pour l'avenir serait ravi d'être présent à vos côtés lors de ces salons ou de tout autre événement permettant de mettre en valeur votre engagement et de donner envie à d'autres entreprises de nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous solliciter !

## ► 18-24 Mars 2019

Plantons pour l'avenir est partenaire de la Journée Internationale des Forêts, et vous donnera rendez-vous sur de nombreux événements en France cette année !

Nos grands mécènes Archimbaud et Thebault, ainsi que plusieurs coopératives, participeront aux divers événements, notamment à travers le programme :

« La forêt s'invite à l'école ».

Suivez-nous sur les réseaux sociaux afin de ne manquer aucun événement !



21 mars

Journée internationale des forêts

## Charte graphique & réseaux sociaux

Pour vous offrir une communication encore plus claire et dynamique...

- notre charte graphique s'étend ;

- nous améliorons notre présence sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous aider en nous suivant et en partageant nos posts !

# ILS NOUS SOUTIENNENT en 2017-2018\*

### Grands parrains



### Parrains



### Partenaires



### PIVETEAUBOIS

### FARGESBOIS

### Bienfaiteurs



### KOMATSU

### Amis



\* Dons 2018 ou à défaut, novembre 2017-2018

Et une centaine de dons de particuliers

Un grand merci à tous nos mécènes !

Et rendez-vous en 2019 pour continuer nos projets de reboisement...

\* Don moyen sur 2017-2018 ou don 2018 pour les nouveaux mécènes





# LA LETTRE

## SEPTEMBRE 2019

### EDITO

« Cette 7<sup>ème</sup> Lettre de PLANTONS POUR L'AVENIR ponctue déjà la 5<sup>ème</sup> année de déploiement de notre Fonds. C'est l'occasion de rappeler et de faire un point sur nos objectifs :

- **Planter/replanter** : partout en France, 190 propriétaires forestiers ont bénéficié d'un soutien technique et financier pour reconstituer plus de 1 100 hectares de forêt, ce qui représente déjà plus de 1,4 million d'arbres plantés.

- **Encourager une gestion durable des forêts** : les 190 projets soutenus et accompagnés par des professionnels (Experts ou Gestionnaires Forestiers Professionnels), disposent d'un document de gestion durable et d'une certification (PEFC/FSC). Ils répondent aux réglementations environnementales et aux particularités territoriales : plus de 20 essences forestières différentes y ont été plantées.

- **Soutenir une filière économique et sociale** : en lien avec les acteurs de la filière forêt-bois de nos territoires, les projets soutenus accompagnent le développement d'une économie locale et bas carbone. Ils permettront de répondre aux problématiques d'approvisionnement en bois et de développement des emplois dans les entreprises et les industries de la filière.

- **Mobiliser l'opinion** : alors que surinformations et désinformations sur la forêt, sa gestion, son exploitation et son rôle sur le climat, contribuent à une grande confusion sur les enjeux du reboisement et à des postures (et impostures) idéologiques, nous avons organisé avec et pour nos mécènes, mais aussi avec des écoliers, une quinzaine de journées pédagogiques et d'échanges. En allant à la rencontre des forêts, des forestiers et des entreprises de la transformation du bois sur nos territoires, ces journées permettent d'approcher concrètement les enjeux environnementaux, sociaux et économiques et leurs interactions.

- **Favoriser l'innovation** : parce que la plantation permet d'accroître les capacités adaptatives de nos forêts au changement climatique et de répondre à l'augmentation de la demande en bois, Plantons pour l'avenir accompagne des projets de recherches de l'INRA, du FCBA et du réseau REINFFORCE, qui favorisent une gestion plus active des forêts.

C'est bien dans la réalisation conjointe de ces 5 objectifs, que notre mission d'intérêt général prend tout son sens, bien au-delà de la symbolique de l'arbre planté.

Et c'est dans ce cadre que nous sommes honorés d'accueillir au sein de notre Conseil d'Administration une nouvelle organisation professionnelle de la filière : le Conseil National du Peuplier. Cela constitue une reconnaissance et un gage de confiance dans notre mission.

Dans cette lettre, je vous invite plus particulièrement à découvrir comment à travers notre programme « Sensibiliser et Former », nous contribuons à transmettre et partager les valeurs du développement durable avec nos mécènes et avec les générations futures.

Chers mécènes, en soutenant le reboisement en France, vous ne participez pas seulement à la plantation d'arbres, mais vous contribuez au renouvellement des forêts et à un avenir durable pour nos territoires.

Plantons ensemble, Plantons en France,  
Plantons pour l'avenir ! »

Henri de Cerval,  
Président



Les journées dédiées à nos mécènes sont l'occasion d'un moment privilégié de partage et de découverte, pour illustrer concrètement les objectifs et les actions de Plantons pour l'avenir.

À la demande de nos mécènes et dans le cadre des « remerciements » accordés pour leur mécénat, plusieurs journées dédiées ont déjà été effectuées. Ces journées comprennent un parcours forestier (chantier de reboisement, et/ou récolte), pour appréhender les problématiques de renouvellement et de gestion durable des forêts, suivi de la visite d'un site de transformation et de valorisation du matériau bois (scierie, chaufferie biomasse...), pour appréhender les enjeux économiques et sociaux et leurs liens avec l'environnement naturel.

C'est à l'occasion de leur séminaire annuel, que 26 collaborateurs de Demeter, acteur majeur du capital investissement pour la transition énergétique et écologique et mécène de la 1<sup>ère</sup> heure de Plantons pour l'avenir, ont découvert et participé activement à la vie de la filière forestière en Gironde :

- Participation à un chantier de plantation avec la coopérative Alliance Forêts Bois et échanges avec des professionnels de la gestion forestière, sur des sujets aussi variés que le morcellement des parcelles, la défense contre l'incendie, la législation forestière et les réglementations environnementales, ou l'exploitation forestière et ses contraintes.

- Visite de la scierie CBS. Cette scierie, qui compte une dizaine d'employés, valorise environ 25 000 m<sup>3</sup> de Pin maritime par an, essentiellement issus de coupes d'amélioration et d'éclaircies des peuplements du massif aquitain. Les bois sont transformés en éléments de palettes de manutention (planches et plots).
- Casse-croûte convivial, au cours duquel le sujet de la transition énergétique et écologique a pris un sens très concret dans les discussions, entre les collaborateurs de Demeter et les acteurs de la filière, Stéphane Vieban, Directeur du Groupe Alliance Forêts Bois et Philippe Constans, Responsable de la scierie.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS : DES ÉLÈVES DE 6<sup>ÈME</sup> À LA RENCONTRE DE LA FILIÈRE BOIS



21 mars  
Journée internationale des forêts

Dans le cadre du programme « **Sensibiliser et Former** », et à l'occasion de la Journée internationale des forêts, deux classes de 6<sup>ème</sup> ont suivi un véritable parcours initiatique, au cœur des métiers de la filière bois-forêt, de la transformation du bois à la plantation.

Un vrai succès auprès des élèves !

Ce projet avait pour but d'inviter les collégiens à comprendre le lien entre les produits à base de bois et l'environnement naturel qui les entoure : la forêt des Landes.

### Retour sur les 4 journées du programme « La Forêt s'invite à l'École »

**1<sup>ère</sup> journée : visites de deux entreprises majeures de la filière bois**, implantées au cœur du territoire landais : l'usine de fabrication de panneaux contreplaqué du Groupe THEBAULT, basée à Solférino, et l'usine de fabrication de planches, palettes, granulés et électricité du Groupe ARCHIMBAUD, basée à Labouheyre.

**2<sup>ème</sup> journée : découverte du sentier d'interprétation du centre « Graine de Forêt »**, exploration avec un médiateur forêt des différents milieux : forêt de pins, zone humide, forêt de feuillus..., et initiation à la faune et à la flore locales.

**3<sup>ème</sup> journée : découverte d'un chantier d'exploitation** et compréhension des enjeux de la gestion durable de la forêt avec la coopérative Alliance Forêts Bois.

**4<sup>ème</sup> journée dédiée à la plantation de pins maritimes** dans une zone qui avait été sinistrée par la tempête de 2009, avec la coopérative Alliance Forêts Bois et PEFC.

Les enfants ont pu retracer leurs journées à travers un film qu'ils ont réalisé, en collaboration avec Plantons pour l'avenir, et qui a été diffusé au cinéma de Labouheyre en présence des entreprises partenaires de ces journées.

En partenariat avec :



# ON EN PARLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRANCE DOUGLAS & DOUGLAS INFO N°25 – JUIN 2019



À l'occasion de son Assemblée Générale le 27 juin dernier au pôle culturel l'ARIA à Cornebarrieu (31), FRANCE DOUGLAS, convaincue de l'intérêt du Fonds pour assurer l'avenir des forêts et de la filière bois, a confirmé son engagement au sein du Conseil d'Administration de Plantons pour l'avenir, qu'elle a rejoint depuis 1 an.

Dans son discours introductif, Jean-Philippe BAZOT, Président de FRANCE DOUGLAS, a rappelé l'histoire extraordinaire de cet arbre et de son bois « de tous les possibles ». Il a plaidé pour une meilleure compréhension des bienfaits du Douglas en terme de développement économique, dans le respect de l'environnement.



Douglas Info n°25 - Juin 2019

Conseil National du Peuplier



## LE CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER REJOINT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PLANTONS POUR L'AVENIR

### UNE NOUVELLE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA FILIÈRE REPRÉSENTÉE DANS LA GOUVERNANCE DU FONDS

Le Conseil National du Peuplier est une interprofession qui représente tous les maillons de la filière populeicole : pépiniéristes, populeiculteurs, transformateurs. Ses missions sont l'organisation et la représentation de la filière populeicole en France et à l'international, la connaissance et la promotion des sylvicultures, l'amélioration de la qualité du bois, la lutte contre les maladies du Peuplier, la promotion de l'emploi du bois de Peuplier et la gestion durable des peupleraies.



## ACTUALITÉS SUR LE MÉCÉNAT

Source : site Admical

### LE MÉCÉNAT, UN OUTIL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES

« 55 % des mécènes font de l'attractivité du territoire la raison première de leur engagement. Le territoire constituant le terrain d'expression privilégié des TPE et PME, il était nécessaire d'encourager le mécénat de proximité. Le Parlement a ainsi adopté au PLF 2019 une mesure permettant de rétablir un déséquilibre de la loi Aillagon de 2003 pour les petites et moyennes entreprises : **La loi de finances a rehaussé le seuil jusqu'à 10 000 € de dons, pour les entreprises réalisant moins de 2 millions d'€ de chiffre d'affaires.** » (Ces entreprises ne seront donc plus limitées à 0,5 % du chiffre d'affaires.)

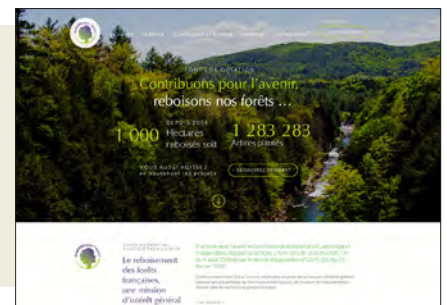
## Bientôt un nouveau site internet...

Pour vous offrir une communication encore plus claire et dynamique, nous avons repensé le site internet de Plantons pour l'avenir.

Optimisé, le site vous permet de suivre nos projets de reboisement ; de vous informer ; de déposer un dossier de reboisement ; de nous aider en faisant un don ; de suivre notre actualité grâce à l'abonnement à notre lettre info...

Le site vous permet aussi de mettre en avant votre mécénat en faveur du renouvellement des forêts françaises et de promouvoir le Fonds auprès de vos contacts.

**Restez connectés, il arrive prochainement !**



## ACTUS : RÉSULTATS DU 11<sup>ème</sup> APPEL À PROJETS NATIONAL

Le Conseil d'Administration de Plantons pour l'avenir, réunit le 25 juillet, a validé 15 nouveaux dossiers de reboisement. Ce qui porte à **190 le nombre de projets de reboisement** soutenus par Plantons pour l'avenir, représentant plus de **1 100 hectares de boisements ou reboisements partout en France** et plus de **1 400 000 arbres plantés !**





Alors qu'une dizaine de demandes supplémentaires sont déjà en cours de dépôt sur la plateforme dédiée, un **12<sup>ème</sup> appel à projets national** est ouvert jusqu'au 25 octobre 2019.

# AGENDA

## LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

### LES SALONS ET COLLOQUES À VENIR...

#### EN 2019

- Mécènes Forum Admical, Paris, 1er octobre 
- Rencontres Woodrise, Bordeaux, 6 au 13 octobre (FCBA) 
- Batimat, Paris, 4 au 8 novembre 
- WOODCHEM 2019, Nancy, 20 novembre 

#### EN 2020

- Salon Bois Energie, Nantes, 29 et 30 janvier 
- Assises Européennes de la Transition Énergétique, Bordeaux, 28 au 30 janvier 
- Colloque annuel du SER, Maison de l'Unesco, 6 février 
- Eurobois, Lyon, 4 au 7 février 
- Forum International Bois Construction, Paris, 14 au 16 avril 
- Carrefour International du Bois, Nantes, 27 au 29 mai 
- Forexpo, Mimizan, 17 au 19 juin 

Plantons pour l'avenir serait ravi d'être à vos côtés lors de ces salons ou de tout autre évènement permettant de mettre en valeur votre engagement et de donner envie à d'autres entreprises de nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous solliciter !

## ILS NOUS SOUTIENNENT en 2018-2019\*

Grands parrains

Assurances:   Nestlé  uni per  FIBRE EXCELLENCE  GROUPE ARCHIMBAUD  Alliance 

Parrains

THEBAULT  LPR  Smurfit Kappa  SOVEN 

Partenaires

dalkia  location  S.Digit  DRT  aqualande  Vilmarin  MIKADO 

Zimmer  SEGUIN  Poujoulat  TONNERRIERIE BARON  1875  Forelite  SOPPEC  GDM Pellets 

GUTENBERG  JOHN DEERE  PIVETEAU BOIS  FARGES BOIS  Chêne Bois  fiou83  FIDAL 

Bienfaiteurs

INVESTISSEMENT FORESTIER & PATRIMOINE  IKEA  IKEA Industry  DUCLAUX   Siat Braun  UNISYLVA  KOMATSU  Foresty Quality  LEVERGER  Norske Skog  Golbey  res  power for good

Amis

COFFRE  MARYN ET FILS  JAQU'AUTO  JOSLET  DEMETER  M&P  SGM  laplante  nsf  CONDAT 

COFA  picoty  AVA  VEOLIA  EIGUS  Galiffe  LA FORESTIERE  Biom  ISOSUD  SCHERIE  FABRIQUE  REMAIRE  CEC  L'ARCHAND  PROVENCE FORET  COOPERATIVE

\* Dons 2019 ou à défaut, moyenne sur 2018-2019

Et une centaine de dons de particuliers  
 Un grand merci à tous nos mécènes !  
 Et rendez-vous en 2020 pour continuer nos projets de reboisement...

\* Don moyen sur 2018-2019 ou don 2019 pour les nouveaux mécènes

